

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU
CONSEIL DE
DIRECTION
24 NOVEMBRE 2015**



1. Introduction

La réunion du conseil de direction de l'ETF se déroule à Turin le 24 novembre 2015, sous la présidence de Michel SERVOZ, directeur général de la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne (CE).

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction: Stephane KUNZ, membre, et Nadine NERGUISIAN, membre suppléante (France); Michael KELLEHER, membre (Irlande); Jean-Paul HEERSCHAP, membre suppléant (CE, DG DEVCO); Ingrid MÜLLER-ROOSEN, membre (Allemagne); Muyesser SOLAK, membre, et Vladima POPOVA, membre suppléante (Bulgarie). Sont également présents, pour la CE, Jordi Curell (directeur, DG EMPL), Thomas BENDER (chef d'unité, DG EMPL), Christophe MASSON (DG NEAR) et Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO). Shawn Mendes représente le comité du personnel de l'ETF.

Les représentants de Chypre, de l'Irlande, de Malte, de l'Espagne, de la Slovénie et du Royaume-Uni ne sont pas présents. Les observateurs des pays partenaires sont également absents.

2. Adoption de l'ordre du jour

À l'invitation du président, l'ETF propose un nouveau point à adopter sur les règles relatives aux experts nationaux détachés auprès de la Fondation européenne pour la formation. Le conseil de direction adopte l'ordre du jour avec le nouveau point proposé, inclus sous le point 8 ci-dessous.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le conseil de direction adopte le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 5 juin 2015.

ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

Les points de suivi et les mesures prises par l'ETF pour les appliquer, ainsi que la liste des procédures écrites depuis la dernière réunion du conseil de direction sont présentés et aucune demande de clarification n'est formulée.

4. Projet de programme de travail 2016 de l'ETF

Madlen Serban et Peter Greenwood présentent le projet de programme de travail 2016.

L'ETF informe les membres du conseil de direction que le projet de programme de travail 2016 de l'ETF a été préparé conformément à l'article 12 du règlement (CE) n° 1339/2008, sur la base du modèle de document unique de programmation, mais adapté au contexte de l'ETF. À cet égard, le projet de document a été divisé en trois sections: 1. contexte politique; 2. programmation pluriannuelle 2016-2017; 3. activités opérationnelles.

Les recommandations et les observations formulées lors de la réunion du conseil de direction du 5 juin, les observations émises par les services de la Commission européenne pendant la consultation interservices ainsi que durant le dialogue structuré organisé le 7 octobre et les suggestions et les recommandations formulées par les membres du groupe de travail du conseil de direction au cours de leur réunion du 7 octobre sont prises en considération dans la version soumise pour adoption.

Le contenu du premier chapitre, qui évalue les politiques internes de l'UE, en particulier concernant le cadre stratégique «Éducation et formation 2020», la stratégie de l'UE pour l'emploi, la migration et le rôle de l'esprit d'entreprise dans le développement industriel, est également mentionné. Il analyse

également les principales politiques de relations extérieures qui régissent les actions de l'UE en matière d'aide en vue de l'adhésion, de voisinage et de coopération au développement en Asie centrale. L'analyse couvre également l'évolution des besoins et des situations dans les pays partenaires, sous l'éclairage du processus de Turin et des initiatives pertinentes en matière de politique de développement international. Elle se conclut par un recensement des priorités générales en matière de réforme du DCH pour chacune des régions des pays partenaires.

La programmation 2016 de l'ETF se fonde sur la réalisation de progrès dans la mise en œuvre de la perspective à moyen terme pour 2014-2017. Les objectifs annuels proposés pour 2016 sont les suivants:

1. renforcer la capacité de développement du capital humain dans les pays partenaires grâce à une analyse politique fondée sur des données factuelles;
2. accroître l'efficacité interne de l'EFP dans les pays partenaires grâce aux éléments suivants: gestion à plusieurs niveaux des systèmes d'EFP, assurance qualité, apprentissage et enseignement et soutien à l'application et au suivi de la programmation et des projets connexes de la CE;
3. accroître l'efficacité externe de l'EFP dans les pays partenaires grâce aux éléments suivants: soutien aux qualifications et aux systèmes de qualifications, formation par le travail, aptitudes à l'emploi et employabilité, formation à l'esprit d'entreprise et compétences entrepreneuriales.

L'ETF continue à travailler à travers sept projets stratégiques. Chaque projet stratégique contribue essentiellement à un objectif annuel, tandis que le projet stratégique relatif au soutien de l'aide européenne dans le cadre des politiques extérieures de l'UE contribue à différents objectifs en fonction des demandes.

Les principales modifications apportées au projet de document depuis la dernière réunion du conseil de direction, en juin, sont présentées. Ces modifications concernent une mise à jour du contexte européen et visent à mettre davantage en relation les objectifs annuels et les projets stratégiques/domaines politiques prioritaires pour 2016, ainsi que les actions prioritaires, de la façon suivante:

- priorité élevée accordée aux pays de l'élargissement et aux pays du partenariat oriental ayant signé des accords d'association (Géorgie, République de Moldavie et Ukraine), ainsi qu'aux pays ayant signé des accords d'association et ayant un statut de coopération avancée dans le sud du voisinage (Jordanie, Maroc et Tunisie);
- priorité moyenne accordée aux autres pays du voisinage européen;
- faible priorité accordée à l'Algérie, à Israël et à la Russie;
- faible priorité accordée à l'Asie centrale – uniquement dans le cadre des projets régionaux de l'ETF;
- aucune activité en Libye ni en Syrie.

Un soutien à l'aide européenne sera octroyé sur demande, tandis que la participation au processus de Turin sera possible pour tous les pays qui en font la demande.

Une confirmation du budget à la suite de l'adoption du budget consolidé de l'Union à la fin de 2015 est nécessaire avant toute distribution du programme de travail, des plans de mise en œuvre et des perspectives stratégiques des pays pour 2014-2017. Une audition devant la commission de l'emploi

du Parlement européen est prévue début 2016 en vue d'une approbation finale complète du programme de travail.

Fin janvier 2016, l'ETF enverra des questionnaires pour évaluer la volonté des membres du conseil de direction de coopérer avec l'ETF dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail.

Le président donne la parole aux participants. Karin MEYER (Luxembourg) remercie l'ETF pour la qualité du document et indique qu'en sa qualité de représentante de la présidence du Conseil de l'UE au sein du conseil de direction, elle n'a pas été invitée à formuler des recommandations particulières.

Micheline SCHEYS (Belgique) félicite l'ETF pour les modifications introduites après l'examen du projet lors de la réunion précédente du conseil de direction et la façon dont les activités proposées sont définies conformément au budget. Elle souligne l'importance des migrations, qui représentent un véritable problème, et apprécie le fait que ce thème soit abordé dans le cadre des projets stratégiques n° 4 et 5. Mme Scheys demande à la Commission européenne de préciser comment l'ETF peut clairement contribuer au programme en matière de migration.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) appuie ces remarques et félicite l'ETF pour la qualité et la clarté de son programme de travail. La structure correspond aux points principaux et toutes les suggestions émises par les membres du conseil de direction en juin ont été incorporées dans la version mise à jour. Elle souligne également la façon exemplaire dont l'ETF a réagi et adapté ses actions en fonction des nombreux changements et évolutions auxquels l'organisme est confronté. Elle encourage l'ETF à publier une version abrégée du programme de travail à des fins de communication.

Liga LEJINA (Lettonie) félicite l'ETF pour ce document bien préparé. Elle manifeste son intérêt pour les activités pratiques liées aux migrations. En ce qui concerne la référence au communiqué des ministres de l'éducation de l'UE et d'Asie centrale publié sous la présidence lettone, elle explique que l'accord avait pour objectif de concrétiser tous les aspects figurant dans le communiqué, et non uniquement les points convenus dans le plan d'action l'accompagnant.

Le président exprime également son appréciation du programme de travail et de la façon dont les modifications suggérées par différents acteurs, notamment celles relatives aux migrations, ont été intégrées dans la version mise à jour. Le document devra peut-être être modifié en 2016 étant donné que les questions liées aux migrations sont devenues une priorité de l'UE à la suite de la crise des réfugiés qui sévit actuellement. L'intégration des immigrants dans le marché du travail est cruciale et il convient d'améliorer les compétences, tant au sein de l'UE qu'en dehors de ses frontières.

Le président informe les membres du conseil de direction que le programme européen relatif aux compétences devrait être adopté au cours du premier semestre de 2016 et se félicite que les priorités de l'ETF correspondent à celles définies dans ce programme. En ce qui concerne les cadres des certifications, il s'agit d'une question clé au niveau européen et l'ETF peut contribuer à l'avancement de ce dossier en mettant en exergue les bonnes pratiques provenant des pays partenaires. Le président exprime également sa satisfaction quant à l'accent mis sur la formation à l'esprit d'entreprise et souligne le fait que de nombreux emplois ont été perdus après la crise économique, tandis que très peu ont été créés. Un nouveau modèle économique est en train de se développer, basé sur la création de petites entreprises par des individus. La formation à l'esprit d'entreprise revêt une importance cruciale dans ce processus.

Madlen SERBAN (ETF) mentionne les nouveaux objectifs fixés dans la politique européenne de voisinage révisée, qui évoquent l'importance de la stabilisation dans les pays partenaires du voisinage et la gestion des migrations circulaires légales. Le «paquet élargissement» souligne l'importance du capital humain pour stimuler la compétitivité et améliorer la gouvernance économique. La question des migrations est principalement abordée dans le cadre des projets stratégiques n° 5 (Qualifications) et 6 (Emploi), qui visent à garantir que les compétences des migrants potentiels soient lisibles et

transférables. Le développement des compétences devrait faire partie intégrante de la politique de l'emploi pour que cet aspect soit efficacement intégré.

Micheline SCHEYS (Belgique) remercie l'ETF pour son soutien à la coordination des stratégies et demande à la Commission d'examiner les acquis d'apprentissage et les liens avec les qualifications.

Dimitrios PSYLLOS (Grèce) prie instamment l'ETF de prendre des mesures en matière de migration à la fois dans le programme de travail 2016 et, à plus long terme, dans le document unique de programmation 2017-2020.

Jan ANDERSSON (expert indépendant désigné par le Parlement européen) reconnaît également l'importance de l'intégration des politiques relatives aux compétences, à l'emploi et aux migrations, mais observe que cette approche ne peut fonctionner que s'il existe une responsabilité commune au sein de l'UE en ce qui concerne les migrations.

Le président conclut la discussion en remerciant l'ETF pour la qualité de son programme de travail, qui reflète les priorités du moment et y inclut la question des migrations. Il ajoute que la validation des acquis d'apprentissage est une question importante pour les États membres et que la Commission travaille sur cette question dans le cadre du programme européen relatif aux compétences. Il mentionne également la nécessité de disposer d'un résumé du programme de travail.

Le conseil de direction adopte le programme de travail 2016 de l'ETF.

5. Projet de budget 2016 de l'ETF

Henrik FAUDEL (ETF) présente le budget 2016. Le projet de budget 2016 actuel s'élève à 20 145 000 EUR au total.

Recettes

Le projet de budget 2016 s'appuie sur une contribution globale de 20 145 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 19 956 000 EUR proviennent du budget de l'UE et 189 000 EUR proviennent de la récupération de l'excédent lié à l'exécution du budget 2014.

Dépenses

Le budget de l'ETF pour 2016 se situe au même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets précédents depuis 2011. Cela représente une diminution en termes réels d'environ 10 % par rapport à 2011. En ce qui concerne les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2016 ne couvre que les dépenses obligatoires, et le titre 3 (dépenses opérationnelles) enregistre une réduction de 5 %.

L'ETF propose la répartition suivante:

- Titre 1 - dépenses liées au personnel travaillant pour l'ETF: 13 867 400 EUR. Le titre 1 représente 69 % de la contribution de l'UE, soit une hausse de 4 % par rapport au budget rectificatif de 2015. En 2015, le budget du titre 1 a été réduit pour deux raisons principales: la baisse inattendue et considérable du facteur de pondération de 2014 pour l'Italie et les adaptations relatives au gel des salaires pour deux années consécutives, suivies par une adaptation relative à la baisse des rémunérations de 0,8 % en 2014. Aucune de ces raisons ne devrait s'appliquer au budget 2016. En comparaison avec le budget 2015 initial, le projet de budget pour 2016 affiche une réduction de 1,6 %.
- Titre 2 - dépenses liées à l'infrastructure et à l'administration générale: 1 589 100 EUR, qui représentent 8 % de la contribution, soit une baisse de 19 % par rapport au budget rectificatif de 2015.

- Titre 3 – dépenses liées aux activités opérationnelles: 4 688 500 EUR, qui correspondent à 23 % de la subvention, soit une baisse de 5 % par rapport à 2015.
- Titre 4 - coopération avec d'autres organisations. En 2013, l'ETF a signé un accord de financement avec la DG DEVCO en vue de la mise en œuvre du projet «Gouvernance pour l'employabilité en Méditerranée»: ce projet devrait s'achever en 2016. Le montant de cette dépense prévue étant inconnu au moment de l'établissement du projet de budget, il sera introduit ultérieurement par le biais d'un budget rectificatif.

Karl WIECZOREK (Autriche) demande pourquoi les coûts liés aux technologies de l'information ont été réduits en 2016. L'ETF répond que cette réduction résulte du fait que certains besoins informatiques sont couverts par le budget rectificatif pour 2015.

Le président informe le conseil de direction que le projet de budget 2016 de l'ETF entrera en vigueur dès que l'autorité budgétaire aura adopté le budget général de l'Union européenne. L'ETF apporte également sa contribution au processus de réduction du personnel convenu par la Commission européenne et s'appliquant à toutes les institutions de l'UE. La stabilité du budget 2016 indique que la Commission européenne est satisfaite de la façon dont l'ETF gère ses fonds.

Le conseil de direction adopte le projet de budget 2016 de l'ETF.

6. Budget rectificatif pour 2015

Henrik FAUDEL (ETF) présente le deuxième budget rectificatif pour 2015. L'objectif principal de cet amendement est d'incorporer les nouvelles recettes diverses et de refléter les derniers virements.

La subvention que l'ETF a reçue de la Commission européenne et les recettes affectées ne font l'objet d'aucune modification.

Depuis 2014, l'ETF peut incorporer les intérêts générés par la subvention octroyée par la Commission (article 58 du règlement financier de l'ETF). Le montant cumulé au titre des intérêts pour les trois premiers trimestres de 2015 s'élève à 9 041,65 EUR et représente des recettes diverses.

Depuis le budget rectificatif précédent, l'ETF a effectué un virement budgétaire à la suite d'une procédure de consultation écrite du conseil de direction (qui s'est conclue par la décision GB/15/DEC/011 du 16/09/2015) en vue d'adapter le budget aux besoins réels. Il est proposé que les recettes des intérêts cumulés (9 041,65 EUR) soient allouées à la rénovation des bureaux.

Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2015.

7. i) Protocole proposant de prolonger de deux ans (2016-2017) la validité de l'accord de coopération entre l'ETF et le British Council

Peter GREENWOOD (ETF) présente le protocole et informe le conseil de direction que le premier accord de coopération a été approuvé en novembre 2011 et est entré en vigueur en décembre 2011 pour quatre ans.

Ce protocole établit un cadre pour la coopération en termes de: i) partage des connaissances dans des domaines thématiques; ii) coordination et coopération dans les régions et les pays où les deux organisations sont présentes; iii) participation à des événements internationaux pour diffuser des informations et encourager l'établissement de réseaux.

Une brève analyse de la coopération entre les deux institutions est présentée dans le protocole. Après avoir analysé et évalué la coopération avec le British Council, l'ETF propose de prolonger l'accord de coopération de deux ans (2016-2017).

Le conseil de direction adopte le protocole d'accord.

ii) Déclaration d'intention entre l'ETF et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Peter GREENWOOD (ETF) présente le projet de déclaration qui établit un cadre de coopération en vue de renforcer les politiques de développement humain pour la période 2016-2017 en mettant l'accent, au niveau géographique, sur la Turquie, l'Europe du Sud-Est et le Sud et l'Est de la Méditerranée.

La coopération s'appuiera sur une série de priorités communes établies: i) évaluations du «Small Business Act» en Europe du Sud-Est, ainsi qu'en Turquie et dans les pays du partenariat oriental et du Sud et de l'Est de la Méditerranée; ii) inclusion économique et sociale des jeunes; iii) partage des connaissances sur les approches relatives aux femmes et à l'entrepreneuriat; iv) étroite coopération en matière d'adéquation des compétences, d'employabilité et d'inclusion sociale en Turquie.

Le président souligne l'importance de la coopération avec la BERD, étant donné l'importance de cet organisme pour les pays partenaires, ainsi que la possibilité de créer des synergies entre les différents types d'aide européenne pour accroître le poids et l'impact des réformes des pays partenaires. Il exprime l'espoir qu'avec l'aide des deux institutions, les pays partenaires parviendront à atteindre les objectifs définis dans le cadre du dialogue avec l'Union européenne.

Le conseil de direction adopte la déclaration d'intention.

8. Modalités d'application concernant les congés sans rémunération pour les agents temporaires et les agents contractuels de l'Union européenne

Henrik FAUDEL (ETF) présente le projet de modalités d'application concernant les congés sans rémunération. Ce genre de modalités relatives à des questions de ressources humaines devraient être adoptées par l'ETF, comme cela se fait dans d'autres agences. Ces modalités autorisent un congé sans rémunération d'une durée maximum d'un an, mais l'ETF peut pourvoir le poste concerné si le congé sans rémunération dure plus de six mois. Les personnes en congé sans rémunération peuvent revenir, mais seulement si un poste se libère.

Pour répondre à une question posée par Karl WIECZOREK (Autriche) au sujet de ce qui se passe si une personne en congé sans rémunération exprime son désir de revenir et qu'aucun poste n'est disponible, Henrik FAUDEL explique que cette personne devra alors attendre qu'un poste se libère.

Madlen SERBAN (ETF) présente brièvement la proposition de décision sur les règles relatives aux experts nationaux détachés auprès de l'ETF, incluse sous la forme d'un point supplémentaire à l'ordre du jour au début de la réunion. Mme SERBAN insiste sur l'importante valeur ajoutée que des experts nationaux détachés peuvent apporter à l'ETF et rappelle au conseil de direction que l'ETF a budgétisé le détachement d'un expert auprès de l'ETF en 2016.

À l'invitation du président, le conseil de direction approuve les modalités d'application concernant les congés sans rémunération pour les agents temporaires et les agents contractuels de l'Union européenne et la décision sur les règles relatives aux experts nationaux détachés.

9. Conclusions préliminaires de l'évaluation externe de l'ETF

Thomas BENDER (DG EMPL) informe le conseil de direction qu'à la suite de l'appel d'offres public organisé par la Commission européenne en juillet 2015, le contrat pour l'évaluation externe de l'ETF a été conclu avec ECORYS. Depuis lors, un premier rapport de démarrage a été soumis et indique des progrès satisfaisants. Plusieurs membres du conseil de direction représentant à la fois la Commission et des États membres ont déjà participé à la procédure de consultation.

Andrew MCCOSHAN et Valentina PATRINI, les représentants d'ECORYS, présentent les conclusions préliminaires.

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants:

- évaluer le degré de mise en œuvre du règlement, les résultats obtenus par l'ETF et ses méthodes de travail à la lumière de son mandat, de ses objectifs et de ses fonctions tels qu'ils sont définis dans le règlement;
- évaluer la correspondance entre les programmes de travail, les rapports annuels et le mandat de l'ETF;
- évaluer le maintien de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficacé, de l'incidence, de la cohérence, de la viabilité et de la valeur ajoutée des interventions de l'ETF (perspectives à moyen terme pour 2010-2013 et 2014-2017, programmes de travail de 2011 à 2014);
- examiner le cadre d'objectifs/de fonctions de l'ETF en vigueur, en proposant une nouvelle logique d'intervention établissant une distinction claire entre les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels;
- proposer un système pour mesurer l'impact des interventions de l'ETF dans ses pays partenaires dans le contexte de l'aide et du soutien au développement apportés par l'UE;
- évaluer la mesure dans laquelle les recommandations formulées par la dernière évaluation externe/d'autres évaluations pertinentes ont été mises en pratique;
- formuler des recommandations pour permettre à l'ETF de relever les défis et de se concentrer davantage sur ses priorités afin de contribuer à un enseignement et une formation professionnels favorisant l'employabilité et les réformes structurelles.

La méthodologie de l'évaluation est présentée et des informations détaillées sont données au sujet de la recherche documentaire, des interviews, de la recherche par sondage, des études de cas et de l'analyse coût-efficacité.

Les évaluateurs communiquent les résultats préliminaires du sondage, qui a été initié à la mi-novembre et envoyé à plus de 800 acteurs. 100 réponses ont déjà été reçues.

Les conclusions préliminaires comprennent notamment les éléments suivants:

- un examen du cadre d'objectifs/de fonctions de l'ETF en vigueur, proposant une nouvelle logique d'intervention établissant une distinction claire entre les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels. Cette nouvelle logique d'intervention est communiquée aux membres du conseil de direction;
- concernant l'objectif spécifique relatif à la gouvernance, aux systèmes et à l'élaboration des politiques, l'analyse a observé une augmentation quantitative et qualitative de la participation des

partenaires sociaux et de la société civile aux processus d'élaboration des politiques à tous les niveaux, ainsi qu'une amélioration de l'efficacité et de l'efficacé des cycles d'élaboration des politiques et de la collecte et de l'analyse des données, de la coordination des organismes concernés et des mécanismes de financement des systèmes d'EFP. En réponse à la question concernant la mesure dans laquelle les activités de l'ETF ont contribué au développement de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus dans un pays donné, sur les 72 réponses reçues, 7 % ont estimé que l'ETF était le principal moteur de changement, tandis que 64 % étaient d'avis que l'ETF apportait un soutien important;

- concernant l'objectif spécifique relatif à l'offre d'EFP et à l'assurance qualité, les évaluateurs ont trouvé des preuves attestant d'une augmentation quantitative et qualitative de la formation par le travail, d'une amélioration de la formation des enseignants/formateurs et d'une utilisation accrue de l'assurance qualité. En réponse à la question concernant la mesure dans laquelle les activités de l'ETF ont contribué aux principales évolutions de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus dans le pays, sur les 72 réponses reçues, 6 % ont estimé que l'ETF était le principal moteur de changement, tandis que 53 % étaient d'avis que l'ETF apportait un soutien important;
- concernant l'objectif spécifique relatif aux qualifications et aux systèmes de qualifications, il est avéré que le travail accompli par l'ETF sur les cadres des certifications nationaux dans les pays partenaires se fonde sur les acquis d'apprentissage et la validation des apprentissages antérieurs. En réponse à la question concernant la mesure dans laquelle les activités de l'ETF ont contribué au développement de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus dans le pays, sur les 72 réponses reçues, 6 % ont estimé que l'ETF était le principal moteur de changement, tandis que 49 % étaient d'avis que l'ETF apportait un soutien important;
- concernant l'objectif spécifique relatif à la formation à l'esprit d'entreprise et aux compétences entrepreneuriales, l'analyse a constaté une augmentation quantitative et qualitative de la formation à l'esprit d'entreprise et de l'enseignement visant à développer les compétences entrepreneuriales (en particulier auprès des jeunes, des femmes et des propriétaires de PME), ainsi qu'une utilisation accrue de l'assurance qualité. En réponse à la question concernant la mesure dans laquelle les activités de l'ETF ont contribué au développement de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus dans le pays, sur les 72 réponses reçues, 10 % ont estimé que l'ETF était le principal moteur de changement, tandis que 29 % étaient d'avis que l'ETF apportait un soutien important;
- concernant l'objectif spécifique relatif aux systèmes d'information sur le marché du travail et aux compétences favorisant l'employabilité, les évaluateurs mentionnent une amélioration des mécanismes d'anticipation et de mise en adéquation des compétences avec les besoins du marché du travail (y compris au niveau sectoriel), ainsi que des mécanismes visant à faciliter la transition des jeunes vers la vie active et des mesures d'aide aux migrants. En réponse à la question concernant la mesure dans laquelle les activités de l'ETF ont contribué aux principales évolutions de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus dans le pays dans ce domaine, sur les 72 réponses reçues, 7 % ont estimé que l'ETF était le principal moteur de changement, tandis que 26 % étaient d'avis que l'ETF apportait un soutien important;

En réponse à la question sur la façon dont la qualité des activités menées par l'ETF dans le pays pouvait être évaluée, 67 % ont indiqué qu'il s'agissait d'interventions de qualité.

Le président indique que l'ETF devrait se réjouir, car certaines conclusions sont très positives, et il exprime l'espoir que les résultats finaux seront similaires. Il demande aussi aux évaluateurs d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées.

Dimitrios PSYLLOS (Grèce) demande plus de détails sur l'échantillon utilisé dans l'évaluation. Au total, 800 acteurs ont été sélectionnés parmi les coordonnées fournies par l'ETF, la Commission européenne et les délégations de l'UE. Cet échantillon représente les différentes catégories d'acteurs de façon équilibrée.

Micheline SCHEYS (Belgique) demande aux évaluateurs pourquoi, d'après eux, le pourcentage de personnes sondées estimant que l'ETF apporte un soutien important en matière de gouvernance est plus important que pour les autres objectifs. Les évaluateurs expliquent que la gouvernance affecte plusieurs aspects des systèmes d'EFPP, mais ajoutent aussi qu'il importe d'attendre les résultats finaux pour obtenir des explications. Ils étudieront les résultats de manière plus approfondie.

Le président conclut en informant les membres du conseil de direction que le rapport final sera présenté et examiné en juin 2016 et exprime l'espoir que ce rapport sera tout aussi positif et offrira des recommandations utiles.

10. Document unique de programmation 2017-2020

Madlen SERBAN et Peter GREENWOOD présentent le document.

Ils informent le conseil de direction que le document de programmation 2017-2020 a été préparé conformément aux lignes directrices et au modèle de programmation commun à toutes les agences décentralisées de l'UE. Le document est structuré autour de trois éléments: le contexte politique pluriannuel; les objectifs pluriannuels et les domaines d'action stratégiques pour la période 2017-2020; et, enfin, les objectifs et activités annuels pour 2017.

Il s'accompagne d'une série d'annexes requises par le modèle, qui fournissent des projections annuelles et à mi-parcours détaillées concernant la gestion des performances et les ressources de l'ETF.

La première section présente les politiques internes de l'UE, en particulier celles qui concernent la stratégie «Éducation et formation 2020», la stratégie de l'UE pour l'emploi, la migration et le rôle de l'esprit d'entreprise dans le développement industriel. Elle examine aussi les principales politiques de relations extérieures qui régissent les actions de l'UE en matière d'aide en vue de l'adhésion, de voisinage et de coopération au développement en Asie centrale. L'analyse couvre également l'évolution des besoins et des situations dans les pays partenaires, en grande partie sous l'éclairage du processus de Turin. En outre, elle présente le contexte de la politique de développement international, et plus particulièrement les attentes concernant le rôle accru que le Programme de développement durable devrait jouer dans le façonnement du développement du capital humain dans les pays partenaires de l'ETF.

La deuxième section présente ensuite les principales dimensions selon lesquelles l'ETF élabore le document de programmation.

En ce qui concerne la dimension géographique, l'ETF conserve les priorités négatives définies en accord avec le conseil de direction pour 2016. Celles-ci comprennent les priorités suivantes:

- priorité élevée accordée aux pays de l'élargissement et aux pays du partenariat oriental ayant signé des accords d'association (Géorgie, République de Moldavie et Ukraine), ainsi qu'aux pays ayant signé des accords d'association et ayant un statut de coopération avancée dans le sud du voisinage (Jordanie, Maroc et Tunisie);
- priorité moyenne accordée aux autres pays du voisinage européen;
- faible priorité accordée à l'Algérie, à Israël et à la Russie;

- faible priorité accordée à l'Asie centrale – uniquement dans le cadre des projets régionaux de l'ETF;
- aucune activité en Libye ni en Syrie.

L'ETF apportera un soutien à l'aide européenne et associera les pays partenaires au processus de Turin sur demande.

La deuxième dimension est axée sur les fonctions statutaires de l'ETF. Toutes les interventions de l'ETF pour soutenir le développement du capital humain dans les pays partenaires sont déterminées par une ou plusieurs des fonctions définies dans le règlement fondateur, à savoir:

- l'apport d'un soutien à la Commission européenne sur l'ensemble du cycle de projet et de programmation, ainsi que dans le dialogue politique et le suivi des progrès politiques en matière d'aide extérieure aux pays partenaires dans le cadre des politiques extérieures et des programmes d'assistance de l'UE;
- les services de renforcement des capacités;
- l'offre d'une analyse des politiques fondée sur des éléments concrets et de conseils stratégiques;
- la diffusion des connaissances et la mise en réseau, afin de faciliter les échanges d'informations et d'expériences au sein de la communauté internationale et entre les pays partenaires.
- La troisième dimension concerne les domaines d'intervention thématiques. Pour la période 2017-2020, l'ETF prévoit de mettre l'accent sur les domaines suivants:
 - élaboration efficace des politiques en matière d'EFP pour favoriser le développement économique et la cohésion sociale;
 - modernisation de l'EFP pour favoriser l'employabilité et la compétitivité;
 - transition vers la vie active.

En ce qui concerne les ressources financières, les ressources de l'ETF sont globalement conformes à la communication de la Commission COM(2013) 519 final du 10 juillet 2013 et reflètent un gel de la contribution de l'UE jusqu'en 2018, suivi d'une augmentation de 2 % jusqu'en 2020. En ce qui concerne les ressources humaines, la planification de l'ETF confirme une mise en œuvre progressive d'une réduction de 10 % du tableau des effectifs, en vue d'atteindre un total de 86 postes en 2018.

Pour ses revenus, l'ETF mise sur la contribution de l'UE ainsi que sur le recouvrement de l'excédent des exercices précédents. Les projets spécifiques mis en œuvre par l'intermédiaire d'accords de délégation pourraient constituer d'autres sources de revenus, mais aucun n'est actuellement envisagé.

Un aperçu du contexte, des objectifs, des priorités géographiques et des mesures principales pour les activités opérationnelles en 2017 est mis à disposition.

Dimitrios PSYLLOS (Grèce) demande que la question des migrations soit considérée comme un thème transversal, à aborder dans le cadre de tous les projets stratégiques et pas seulement dans le cadre des projets n° 4 et 5, comme mentionné dans la présentation. Il demande également quels sont les enseignements tirés au sujet des écoles d'enseignement professionnel formel, ainsi que de l'importance accrue de l'apprentissage informel et non formel. L'ETF répond en expliquant que ses travaux sur les migrations concernent essentiellement les migrations circulaires légales, compte tenu du fait qu'il importe de veiller à ce que les gens restent chez eux, de sorte que cette question ne peut

pas devenir un thème transversal. L'ETF cherche à moins privilégier les prestataires d'enseignement formels, au profit, notamment, de l'apprentissage non formel.

Lars MORTENSEN (Danemark) suggère d'intégrer une réflexion plus approfondie sur les méthodes et les mécanismes de mise en œuvre dans le document, avec des informations sur la façon dont l'ETF soutient concrètement les pays partenaires. Il reconnaît que le pays partenaire est le seul habilité à mettre en œuvre la politique, mais ajoute qu'il pourrait être utile de voir comment l'ETF soutient la mise en œuvre d'une politique. L'ETF accepte de chercher à présenter des exemples illustrant ses méthodes de travail lors des prochaines réunions du conseil de direction.

Tarja RIIHIMÄKI (Finlande) soulève également la question des méthodes de travail dans le contexte de l'entretien qu'elle a eu avec les évaluateurs externes au sujet de l'impact du travail de l'ETF. Elle constate que les informations étaient fournies au moyen des indicateurs de performance clés, mais demande que soit prévu un moment particulier pour rouvrir le débat sur ces indicateurs lors des prochaines réunions du conseil de direction. L'ETF donne des explications sur son utilisation des indicateurs de progrès par pays, qui alimentent le processus d'évaluation.

Peter VAN IJSSELMUIDEN (Pays-Bas) attire l'attention sur la question de la «stabilité» mentionnée dans la note de synthèse et propose une reformulation pour souligner le fait que l'exercice de programmation répond aux défis du voisinage européen.

Le président clôture les discussions avec les remarques suivantes:

- toutes les recommandations et observations seront prises en considération;
- les questions relatives à la mise en œuvre sont très importantes et il convient d'y réfléchir de façon approfondie pendant la phase de programmation;
- la question des indicateurs soulevée pendant la discussion devrait être introduite dans le document mis à jour;
- les questions de stabilité devraient également être prises en considération dans la version révisée du document.

12. Divers

Le président rappelle aussi aux membres du conseil de direction qui n'ont pas encore fourni leur CV ni leur déclaration d'engagement et d'intérêt d'envoyer ces documents le plus rapidement possible, car le Parlement européen a demandé que les déclarations d'intérêt et les curriculum vitae des membres du conseil de direction soient publiés avant le 1^{er} décembre 2015.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction se tiendra à Turin en juin 2016.

Actions de suivi:

- Réviser le document de programmation 2017-2020 conformément aux recommandations des membres du conseil de direction.
- Le rapport final de l'évaluation externe de l'ETF sera examiné lors de la réunion du conseil de direction prévue en juin 2016.
- La question des indicateurs d'impact au niveau national devra être abordée lors d'une prochaine réunion du conseil de direction.

ANNEXE

11. Rapports oraux

État d'avancement des politiques et programmes de la Commission ayant des répercussions sur l'ETF

Christophe MASSON (DG NEAR) présente les nouveaux cadres stratégiques dans les pays de l'élargissement et du voisinage.

Il mentionne les programmes de réforme économique (PRE) dans la région de l'élargissement, les premiers PRE ayant été soumis en janvier 2015 sur la base des programmes économiques de préadhésion (PEP) et mettant désormais l'accent sur les réformes structurelles pour stimuler la compétitivité.

À l'instar du Semestre européen, l'objectif global des PRE est de renforcer les cadres macro-budgétaires, d'accroître la croissance à long terme et de stimuler la compétitivité. Dans ce contexte, les PRE renforceront la capacité à gérer la pression concurrentielle et les forces du marché au sein de l'UE (critères économiques de Copenhague).

La DG ECFIN et la DG NEAR ont procédé à une évaluation des PRE et leurs conclusions communes ont été adoptées par les ministres ECOFIN le 12 mai 2015. Les PRE devraient également être adoptés par les gouvernements des Balkans occidentaux, examinés en sous-comités et actualisés en 2016.

Les anciens programmes de réforme sociale et de l'emploi (PRSE), qui étaient gérés par la DG EMPL, sont désormais intégrés dans les PRE pour tous les pays. Cela permet de mettre davantage l'accent sur l'emploi et d'étendre le champ des priorités en matière de réformes structurelles pour y inclure l'inclusion sociale, la pauvreté et l'égalité des chances. Cependant, seul un nombre limité de priorités de réforme sont principalement axées sur la création d'emplois.

M. MASSON souligne également que la région a été durement touchée par la crise des réfugiés et que la Commission européenne souhaite intensifier sa coopération avec les pays de l'élargissement, en particulier avec la Turquie, qui s'occupe actuellement de plus de 2 millions de réfugiés syriens.

Concernant la Politique européenne de voisinage, la Commission européenne a présenté, le 18 novembre 2015, les grandes lignes du réexamen de cette politique. Le renforcement des partenariats avec les pays voisins constitue un élément clé. Ce réexamen repose sur cinq piliers : développement économique et création d'emplois, secteur de la sécurité et stabilisation, migration, coopération énergétique et coopération avec les pays voisins des pays voisins. Le principe de différenciation continue à s'appliquer et l'UE investit dans des partenariats pour offrir plus de possibilités aux jeunes. Les priorités seront examinées en concertation avec les pays partenaires et les États membres, puis l'impact sur le travail de l'ETF pourra être évalué. Actuellement, le premier pilier, concernant le développement économique et la création d'emplois, et le troisième pilier, se rapportant à la migration, sont cruciaux pour le travail de l'ETF.

Il présente le programme d'appui budgétaire et les contrats de réforme du secteur pour l'ETF et promet de présenter un cas concret de coopération entre l'ETF et une délégation de l'UE lors de la prochaine réunion, en juin.

Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO) informe les membres du conseil de direction que l'ETF continue à apporter un soutien significatif aux délégations de l'UE dans les pays où la DG DEVCO intervient, c'est-à-dire en Asie centrale. L'ETF a participé et contribué à l'atelier organisé par la DG DEVCO pour les délégations de l'UE au sujet de l'ETF et de l'éducation.

M. Heerschap annonce deux nouveaux programmes prévus:

- la DG DEVCO, active dans le domaine de l'EFP dans quelque 25 pays (non ETF) pour un montant total de près de 500 millions d'EUR, débloquera 10 millions d'EUR pour analyser les systèmes d'EFP et d'éducation en Afrique et dans d'autres régions du monde. La DG DEVCO peut élaborer cette analyse sur la base de l'expérience du cadre et du processus de Turin. Cette analyse pourrait être réalisée par un État membre ou une agence de l'ONU;
- la DG DEVCO a réservé 1,8 milliard d'EUR pour un fonds fiduciaire destiné à remédier aux causes profondes de la migration, dans le cadre duquel l'enseignement et la formation professionnels sont envisagés comme l'une des voies possibles pour remédier à ces causes.

Thomas BENDER (DG EMPL) informe le conseil de direction des dernières évolutions dans le domaine de l'emploi, en mettant l'accent sur les pays de l'élargissement. D'autres mises à jour figurent dans la présentation remise aux membres du conseil de direction avant la réunion.

En 2016, l'Union européenne continuera à mener le nouveau processus annuel de gouvernance économique avec les pays de l'élargissement. D'ici à janvier 2016, chaque pays soumettra à la Commission des programmes de réforme économique (PRE) couvrant les politiques macro-budgétaires et les réformes structurelles dans différents domaines politiques, y compris en matière de politiques sociales et de l'emploi. Cela couvre le développement du capital humain, avec une attention particulière accordée aux liens avec le marché du travail.

À la suite de l'évaluation de la Commission, en mai, le Conseil discutera de l'évaluation des PRE avec les pays de l'élargissement et adoptera des conclusions communes, comprenant des orientations pour les pays pour l'année suivante.

La plateforme de l'emploi et des affaires sociales a été créée pour aider les pays des Balkans occidentaux à mettre en place des réformes de la politique sociale et de l'emploi dans le cadre du processus de préadhésion de ces pays. Cette plateforme restera en place pendant trois ans (2016-2019) et est dotée d'un budget total de 3,45 millions d'EUR, dont 3 millions d'EUR provenant de l'UE.

Ce projet sera mis en œuvre par le Conseil de coopération régionale (CCR) et l'Organisation internationale du travail (OIT). La dimension propre au CCR vise à appuyer la préparation et la mise en œuvre des programmes de réforme sociale et de l'emploi, à améliorer la capacité à élaborer des politiques et à renforcer les services publics de l'emploi. La dimension propre à l'OIT se concentre sur l'amélioration des capacités des inspections du travail et le renforcement du dialogue social aux échelles nationale et régionale. L'ETF sera un partenaire clé pour ce projet et offrira des services d'expertise pour les activités de la plateforme.

Le président remercie tous les intervenants et souligne l'importance des travaux liés aux PRE qui s'inspirent du Semestre européen.

Micheline SCHEYS (Belgique) fait remarquer l'ampleur du travail sur le développement des compétences, mais souligne l'importance des qualifications dans ce processus.

Tendances et développements au sein de l'ETF

Madlen SERBAN et Anastasia FETSI présentent un exposé intitulé «Win-Win-Win Skills and Migration» (Compétences et migration: situation triplement gagnante).

Deux éléments clés ont une incidence sur le travail de l'ETF en matière de migration: la transformation des systèmes d'EFP dans les pays partenaires, qui devrait tenir compte de la migration, et l'intérêt de l'UE pour les migrations circulaires légales. La plupart des migrants qualifiés ne choisissent pas l'Europe comme destination, lui préférant des pays avec lesquels ils entretiennent des liens

linguistiques et culturels plus étroits. Les migrations ont d'importantes répercussions sur les pays partenaires et les politiques devraient considérer cela comme une perte.

L'ETF est beaucoup intervenue dans les pays qui ont conclu des partenariats pour la mobilité avec l'UE, tels que la République de Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Tunisie, le Maroc et la Jordanie, tandis que d'autres projets sont prévus en Biélorussie et au Liban.

En matière de migration, l'ETF met l'accent sur les aspects suivants:

- données probantes appuyant la prise de décisions;
- adaptation des politiques de l'emploi et des systèmes d'EFP afin de développer et d'exploiter les compétences des migrants;
- gestion structurée des migrations circulaires légales.

L'ETF présente son travail dans ce domaine au cours de la période 2007-2012, lorsque la priorité était de comprendre les liens entre les compétences et les migrations. Les résultats de ce travail comprennent une base de données, des méthodologies, des rapports, un sondage et des données statistiques. Les études ont montré que la majorité des migrants ne possédaient qu'un faible niveau ou un niveau moyen de qualification et que les perspectives d'emploi et le niveau de vie étaient les principales causes de migration. Elles ont également révélé que les migrants acquéraient des compétences dans les pays où ils s'installaient, mais que ceux qui rentraient ensuite dans leur pays d'origine avaient du mal à s'y réintégrer.

Depuis 2013, l'ETF cherche avant tout à déterminer comment aboutir à une situation de migration triplement gagnante pour les pays partenaires, l'UE et les migrants. Une telle situation résulte de:

- mesures politiques liées aux compétences et visant à améliorer l'intégration sur le marché du travail;
- mesures politiques visant à améliorer l'adéquation des compétences pour les migrants.

Les résultats comprennent un inventaire global, axé sur les pays d'origine, et un recensement de plus de 300 mesures d'aide aux migrants sous l'angle de l'emploi et des compétences.

Pour ce qui est des enseignements tirés, l'implication des employeurs, l'attention accordée aux qualifications et à l'orientation et la participation des autorités locales sont des éléments essentiels. Parallèlement, l'investissement dans les compétences s'avère payant. Malheureusement, les politiques liées aux compétences et les mesures visant à améliorer l'intégration sur le marché du travail restent marginales dans la stratégie de gestion des migrations, qui est principalement définie par les donateurs et caractérisée par un manque d'intégration et des coûts de fonctionnement élevés.

Mises à jour sur la présidence luxembourgeoise

Karin MEYER (Luxembourg) présente les résultats de la présidence luxembourgeoise.

À la suite des événements tragiques qui se sont déroulés à Paris le 13 novembre 2015, le Conseil de l'enseignement a inclus un point de discussion sur la nécessité de lutter contre la radicalisation en renforçant l'inclusion sociale et en empêchant la marginalisation des jeunes.

En ce qui concerne les migrations et les réfugiés, elle remercie l'ETF d'avoir préparé et présenté des outils de base à l'occasion d'une réunion spéciale sur ce thème organisée par la présidence.

Les conclusions de la réunion des directeurs généraux de l'EFP seront bientôt publiées sur le site web.

Mises à jour sur la nouvelle présidence néerlandaise

M. Peter VAN IJSSELMUIDEN (Pays-Bas) présente les objectifs et les principaux évènements qui seront organisés sous la présidence néerlandaise. Ils seront axés sur l'innovation et la contribution à la croissance et à l'emploi et associeront des citoyens et acteurs sociaux. La politique se concentrera sur l'EFP et les politiques en matière d'enseignement supérieur (modernisation, excellence, compétences et employabilité).

Les Conseils de l'enseignement formels seront organisés le 24 février et le 30 mai 2016 et aborderont la question des compétences et, si possible, le programme européen relatif aux compétences.

La réunion des directeurs généraux de l'EFP se tiendra les 15 et 16 février à Amsterdam et abordera les thèmes suivants: le programme européen relatif aux compétences, la stimulation de la mobilité dans l'EFP axée sur le tableau de bord de la mobilité, les premiers résultats d'Erasmus+, les efforts supplémentaires des États membres, les financements basés sur les performances pour l'EFP et les partenariats entre des établissements d'enseignement et de formation et des entreprises (suivi du Pacte pour la jeunesse).

Cette réunion sera suivie par une conférence intitulée «Skills for a Lifetime - Towards a future proof VET» (Des compétences pour la vie - Vers un enseignement et une formation professionnels à l'épreuve de l'avenir), les 16 et 17 février 2016. Les thèmes abordés seront les suivants:

- l'excellence dans l'EFP - des solutions flexibles dans un marché du travail en mutation;
- faciliter les carrières dans l'EFP - équipement pour l'apprentissage tout au long de la vie;
- la mobilité transnationale dans l'EFP (y compris la mobilité en dehors de l'UE).

ANNEX¹

11. Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on the ETF

Christophe MASSON (DG NEAR) presented the new policy frameworks in the Enlargement and Neighbourhood countries.

He referred to the Economic Reform Programmes (ERP) in the Enlargement region, with the first ERPs submitted in January 2015 based on the Pre-Accession Economic Programmes (PEP) and with a new focus on structural reforms to boost competitiveness.

Mirroring the European Semester, the overall purpose of the ERP is to strengthen macro-fiscal frameworks, enhance long-term growth and boost competitiveness. In this context, the ERPs will strengthen capacity to cope with competitive pressure and market forces within the EU (Copenhagen economic criteria).

An assessment of the ERPs was made by DG ECFIN and DG NEAR and the Joint Conclusions were adopted by ECOFIN Ministers on 12 May 2015. The ERPs are also expected to be adopted by the governments of the Western Balkans, discussed in sub-committees and updated in 2016.

The previous Employment and Social Reform Programmes (ESRP) which were managed by DG EMPL are now incorporated in the ERP for all countries. This means a stronger focus on employment and expands the scope of structural reform priorities to include social inclusion, poverty and equal opportunities. However, only a limited number of reform priorities are included with a strong focus on job creation.

Mr MASSON also stressed that the region has been seriously affected by the refugee crisis and the European Commission is looking to increase its cooperation with Enlargement countries, especially Turkey which is managing more than 2 million Syrian refugees.

As regards the European Neighbourhood Policy, on 18 November 2015, the European Commission presented the main lines of the review of the policy. Stronger partnerships with the neighbours is a key element. The review is based on five pillars: economic development and job creation, security sector and stabilisation, migration, cooperation on energy and cooperation with the neighbours of the neighbours. The principle of differentiation continues and the EU is investing in partnerships to create more opportunities for youth. The priorities will be discussed with the partner countries and the member states and then the impact on the work of the ETF may be assessed. At present pillar one: economic development and job creation, and three: migration are key to the ETF's work.

He presented the budget support programme and sector reform contracts for VET with a promise that at the next meeting in June a concrete case on cooperation between the ETF and an EU Delegation would be presented.

¹ Available only in English

Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO) informed the Governing Board members that the ETF continued to provide significant support for the EU Delegations in the countries where DG DEVCO operates i.e. Central Asia. The ETF participated and contributed to the workshop organised by DG DEVCO for the EU Delegations on VET and education.

Mr Heerschap announced two new upcoming programmes:

- DG DEVCO, active in VET in about 25 (non-ETF) countries for a total value of about € 500 million, will make €10 million available to analyse VET and education systems in Africa and other parts of the world. DG DEVCO may build this analysis on the basis of the experience of the Torino Process and framework. This analysis might be implemented by a Member State or a UN agency.
- DG DEVCO has reserved €1.8 billion for a Trust Fund addressing the root causes of migration, whereby VET is envisaged as one of the possible pathways to address these root causes.

Thomas BENDER (DG EMPL) informed the Governing Board about the latest developments in the area of employment focusing on the Enlargement countries. Other updates were included in the presentation distributed to the Governing Board prior to the meeting.

In 2016, the EU will continue to conduct the new annual process for economic governance with the enlargement countries. By January 2016 economic reform programmes (ERPs) will be submitted by each country to the Commission, covering macrofiscal policies and structural reforms in different policy areas, including employment and social policies. This covers human capital development with a specific focus on links to the labour market.

Following the Commission assessment, in May the Council will discuss the ERP assessment together with the enlargement countries and adopt joint conclusions, including guidance to the countries for the coming year.

The employment and social affairs platform was developed to assist the Western Balkan countries with employment and social policy reforms in their pre-accession process. It lasts for three years (2016-19) with a total budget of €3.45 million and an EU share of €3 million.

The project will be implemented by the Regional Cooperation Council (RCC) and the International Labour Organization (ILO). The RCC component aims to support the preparation and implementation of the Employment and Social Reform Programmes, enhance policy making capacity and strengthen public employment services. The ILO component focuses on enhancing the capacity of labour inspectorates and strengthening social dialogue at national and regional levels. The ETF will be a key partner in the project and will provide expertise to the platform activities.

The Chair thanked all the presenters and highlighted the importance of the work related to ERP's which is inspired by the EU Semester.

Micheline SCHEYS (Belgium) remarked on the quantity of work on skills development but stressed the importance of qualifications in this process.

Trends and developments at the ETF

Madlen SERBAN and Anastasia FETSI made a presentation on "Win-Win-Win Skills and Migration".

Two key issues have an impact on the ETF's work on migration: the transformation of VET systems in partner countries should take migration into account and the EU's interest in legal circular migration. Most qualified migrants do not choose Europe as a destination, choosing countries with closer

linguistic and cultural links. For the partner countries migration has a big impact and policies should consider this as a loss.

The ETF has worked extensively in countries that have concluded Mobility Partnerships with the EU such as the Republic of Moldova, Armenia, Azerbaijan, Georgia, Tunisia, Morocco and Jordan with Belarus and Lebanon in the pipeline.

The ETF focus on migration is on:

- Evidence for decision making;
- Adaptation of employment policies and VET systems for development and use of migrant skills;
- Structured legal circular migration management

The ETF presented its work in this area in the period 2007-12, when the focus was on understanding the link between skills and migration. Outputs of this work included a database, methodologies, reports, survey and statistics. The studies showed that the majority of migrants had low or middle level qualifications, and that employment perspectives and standard of living are the main reasons for migration. They also showed that migrants accumulated skills in the countries they migrated to but those who returned had difficulties in reintegrating.

Since 2013, the ETF focus has been on understanding what produces a win-win-win situation in migration for partner countries, the EU and migrants. This situation is a product of:

- Skills related policy measures to improve labour market integration
- Policy measures to enhance the skills matching of migrants

The results include a global inventory with a focus on the countries of origin and a collection of more than 300 migrant support measures from an employment and skills perspective.

In terms of lessons learnt, the involvement of employers, the attention given to qualifications and guidance and the involvement of local authorities are key. At the same time, investing in skills pays. Unfortunately, skills related policies and measures that improve labour market integration is marginal in migration management, largely donor driven, not integrated and with high operational costs.

Updates on the Luxembourg Presidency

Karin MEYER (Luxembourg) presented the outcomes of the Luxembourg Presidency.

The Council of Education, which following the tragic events in Paris on 13 November 2015, included a point for discussion on the need to prevent radicalisation by reinforcing social inclusion and preventing the marginalisation of young people.

On migration and refugees she thanked the ETF for preparing and presenting basic tools during a special meeting called by the Presidency on the issue.

The conclusions of the meeting of the directors general for VET will be published shortly on the website.

Updates on the upcoming Dutch Presidency

Mr Peter VAN IJSSELMUIDEN (the Netherlands) presented the objectives and main events to be organised under the Dutch Presidency, which will focus on innovation, contributing to growth and jobs and will involve citizens and societal actors. The policy emphasis will be on VET and higher education policies (modernisation, excellence, skills and employability).

The formal Education Councils will be organised on 24 February and 30 May 2016 and will cover the issue of skills and if possible, the EU Skills Agenda.

The meeting of the directors general for VET will be organised on 15-16 February in Amsterdam and will address the following topics: the European Skills Agenda, boosting VET mobility focusing on the mobility scoreboard, first results Erasmus+, additional efforts of member states; performance based funding for VET and the partnerships between education and training institutions and businesses (follow up to the Pact for Youth).

The meeting will be followed by a conference entitle 'Skills for a Lifetime - Towards a future proof VET', on 16-17 February 2016. The following themes will be tackled:

- Excellence in VET. Flexible solutions in a changing labour market.
- Facilitating careers in VET. Equipment for lifelong learning.
- Transnational mobility in VET (including mobility outside of the EU)